

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Communication visuelle
<b>Titre du module</b>	<b>Management</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	26MA
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 6
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p><b>Gestion des droits et déontologie</b> : Comprendre les mécanismes de gestion et les droits permettant l'établissement de devis ou la négociation de contrats. Savoir établir une offre détaillée.</p> <p><b>Suivi d'écriture</b> : Enrichir et renforcer ses capacités rédactionnelles pour différents supports, en relation avec le travail de bachelor.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>Gestion des droits et déontologie</b> : Étude des éléments constituant la gestion administrative dans le domaine de la communication visuelle, notamment : la définition du taux horaire, le calcul des honoraires, les éléments contractuels et le déroulement des projets. Ces apprentissages donnent une vision d'ensemble sur la gestion administrative qui incombe à un.e travailleur.euse indépendant.e.</p> <p><b>Suivi d'écriture</b> : Accompagnement individuel de chaque étudiant-e dans sa pratique de l'écriture pour différentes formes : récit, narration, écriture poétique, etc, et plus particulièrement avec les étudiant-e-s de l'option Image/récit. Arborescence d'un site internet, scénario de vidéo, animation, rédaction de slogans, lisibilité d'une typographie, pertinence des choix, etc, plus particulièrement avec les étudiant-e-s de l'option Espace/média.</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeur-e-s responsables du module et/ou de l'unité de cours.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p><b>Gestion des droits et déontologie</b> : Évaluation finale basée sur la qualité de réalisation d'une offre détaillée et complète.</p> <p><b>Suivi d'écriture</b> : Évaluation finale basée sur les échanges avec l'étudiant-e.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.</p>
<b>Enseignant-e-s</b>	Karen Gliozzo-Schmutz, Florence Marguerat
<b>Nom du/de la responsable du module</b>	Lysianne Lechot Hirt
<b>Descriptif validé le</b>	27.10.2020
<b>Par</b>	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014